

Appel à candidatures Financement de thèse



Les lieux et les usages du conte populaire arabe moderne et contemporain

Dans le cadre du programme ANR LiPoL « Littératures Populaires du Levant. Archiver, analyser et conter le *Roman de Baybars* au XXI^e siècle », un contrat doctoral est proposé sur le thème des lieux et des usages du conte populaire arabe moderne et contemporain (XIX^e-XX^e siècle).

Description scientifique

Visée scientifique du contrat doctoral

Le programme LiPoL part d'un constat historique : alors que la deuxième moitié du vingtième siècle a été caractérisée dans les pays arabes du Levant (Syrie, Liban, Jordanie, espace israélo-palestinien, Irak, Egypte) par la standardisation du patrimoine de la culture populaire, sous l'influence du nationalisme arabe, cette tendance semble sur le reflux. Des mobilisations "par en-bas" de la culture populaire apparaissent dans la région, de manière disséminée. Le désir de revivifier le conte populaire, fondé sur une narration publique ou privée, mais théâtralisée, d'histoires parfois appuyées sur de longues trames épiques (telles les épopées de Baybars ou d'Antara), en particulier, est manifeste. Il a donné lieu à des entreprises de sauvegarde mais aussi à des efforts de réinvestissement de la narration du conte, et avec lui, des lieux et espaces traditionnellement investis par cette pratique. Une demande d'information sur la géographie, l'architecture, la mise en scène, la topographie du conte ressort de ces efforts. Où se réunit-on pour écouter un conte, quand, et pourquoi ? Le café, lieu dédié traditionnel, est-il concurrencé par d'autres lieux ? Et lesquels ? Quelles sont les motivations sociales et culturelles de la préférence marquée pour certains lieux ? Quelles sont les caractéristiques architecturales et acoustiques des espaces dédiés ou choisis pour le conte ? Quelles sont les habitudes professionnelles et les lieux de la trajectoire des conteurs ? Comment les conteurs mettent-ils à profit les lieux, y compris dans le contenu et la dynamique de leur narration ?

Dans le même temps, le conte apparaît aussi comme une technique sociale dont le déploiement dépasse les espaces consacrés à sa mise en scène, tels que cafés, lieux de la sociabilité familiale, scènes de théâtre... Approprié par les universitaires, imité dans la communication publique, employé

comme outil de *storytelling* par des acteurs politiques et économiques, le conte n'est pas une pratique étroitement confinée. Plutôt que de poser une dichotomie entre les lieux du conte et des espaces sociaux extérieurs à lui, il conviendrait d'étudier comment les usages du conte s'approprient des espaces sociaux divers. Là encore, une telle analyse nécessite historicisation. Dans quels espaces sociaux et dans quels territoires politiques les techniques du conte populaire ont-elles été réappropriées ? Selon quels processus, et à quelles fins ?

Caractéristiques du contrat doctoral, inscription disciplinaire et méthodologie

La thèse, inscrite dans la discipline historique, devra refléter la profondeur temporelle de la narration du conte. Une diversité d'approches méthodologiques est cependant souhaitée. Le projet pourra s'inscrire aussi bien dans les perspectives suivantes : histoire sociale, histoire de l'architecture, histoire des sociétés culturelles, géographie historique, histoire orale, anthropologie historique.

Conditions de candidature

A la date de dépôt du dossier de candidature, les candidates et candidats devront être titulaires d'un Master 2 dans un des domaines suivants : langue et littérature arabes, sciences humaines et sociales, lettres, architecture.

Une excellente maîtrise de l'arabe, tant écrit qu'oral, et de ses différents registres de langue est indispensable.

Descriptions du contrat

Institution universitaire d'inscription : Université Jean Moulin - Lyon 3

Laboratoire de rattachement : Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (UMR 5190)

Durée du contrat doctoral : 36 mois.

Rémunération : Selon la réglementation applicable à l'Université Jean Moulin – Lyon 3.

Texte de référence : Arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033076467&dateTexte=20200210>

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter en un seul fichier PDF envoyé aux trois contacts cités ci-dessous avant la clôture de l'appel :

- Une copie de la **pièce d'identité**.
- Un **curriculum vitae** court (3 pages maximum, Times New Roman, interligne simple, taille 12).
- Une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt de la candidate ou du candidat pour la thématique et justifiant l'intérêt du projet de recherche pour le programme LiPoL.
- Une copie du diplôme de Master 2 ou équivalent.
- Un **projet de recherche** (3-5 pages, Times New Roman, interligne simple, taille 12) présentant l'objet de la recherche, exposant un état de l'art et l'originalité scientifique de la recherche envisagée, la problématique à traiter et les principales thématiques qu'elle englobe, la méthodologie employée, un calendrier indicatif des recherches organisé dans la durée du contrat doctoral et une estimation des besoins de mission dans le cadre de la recherche (pays, durée et calendrier, besoins de financement).

Calendrier de recrutement

Ouverture de l'appel à projet doctoral : 10 février 2020

Clôture de l'appel : 20 mai 2020, 17h (heure de Paris)

Annonce des candidatures sélectionnées pour audition : 29 mai 2020

Audition des candidates et candidats : 8 juin 2020 (les auditions pourront avoir lieu par visioconférence)

Annonce des résultats : 15 juin 2020

Date de début du contrat doctoral : 1er septembre 2020 (l'inscription en thèse devra avoir été effectuée à la date de début du contrat)

Les dossiers incomplets, ne respectant pas les consignes de présentation ou reçus hors délai ne seront pas examinés.

Adresses de contact et dépôt des candidatures

Envoi des dossiers et demandes de renseignement aux adresses suivantes :

philippe.bourmaud@univ-lyon3.fr

sylvia.chiffolleau@gmail.com

i.hassan@univ-lyon2.fr

Tél : (33) 4 72 72 64 01

Fax : (33) 4 72 72 64 24

@ : larhra@ish-lyon.cnrs.fr

<http://larhra.ish-lyon.cnrs.fr>



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2